

**AR Prefecture**

006-210601183-20240627-2024\_DG\_172-AR  
Reçu le 02/07/2024  
Publié le 02/07/2024

**ARRETE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE  
N°2024/DG/172**

**Objet : Arrêté de délégation temporaire au Titre d'Officier de  
l'Etat civil d'un Conseiller Municipal**

Le maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne,

VU l'article L. 2122-18 du code général des Collectivités territoriales, conférant au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci à des membres du Conseil Municipal.

**ARRETE**

**Article 1** : Est déléguée pour exercer en nos lieu et place les Fonctions d'Officier de l'Etat Civil pour la journée du 06 juillet 2024, en la Mairie de Saint-Cézaire-sur-Siagne :  
Mme Claudette GALLET ,  
Conseillère Municipale.

**Article 2** : Le présent arrêté sera inscrit au Registre des actes de la Mairie et copie en sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, en outre une expédition sera faite à Monsieur le Procureur de de la République, près le Tribunal Judiciaire de Grasse.

À Saint-Cézaire-sur-Siagne,  
Le 27 juin 2024.

Le Maire,  
**Christian ZEDET.**

